

Commer la France de perdre patience et de vouloir susciter des complications. Le Gouvernement impérial ne pourra jamais être accusé de manquer de tact politique et de ne pas avoir le sentiment des nécessités présentes.

Berne, 8 juillet.

Le Conseil fédéral suisse a été avisé officiellement que le cabinet de Madrid avait décidé à l'unanimité de proposer aux Cortès le prince Léopold de Hohenzollern comme candidat au trône d'Espagne.

Marseille, 8 juillet.

Les avis de Toulon confirment que des mesures de précaution sont prises. L'armement des six vaisseaux-transport sera poussé activement.

On dément que ces vaisseaux aient pour destination la Chine. Ils pourraient, dit-on, servir à amener, au besoin, l'élite de l'armée d'Afrique.

La frégate la Sarthe, allant en Cochinchine, a traversé le canal de Suez et est entrée dans la mer Rouge le 8 juillet.

Florence, 8 juillet, soir.

Presque tous les journaux, ici, expriment l'espoir que la paix ne sera pas troublée.

L'Indépendance italienne dit que les prévisions de l'Opinion qui comptait sur un refus du roi de Prusse de donner son consentement à la candidature Hohenzollern, ne semblent pas devoir se réaliser.

Il est probable que le roi Guillaume et son gouvernement se retrancheront dans un système de conduite consistant à se désintéresser entièrement de cette affaire, qui, d'après les vues du cabinet de Berlin, ne regarde que l'Espagne seule.

Londres, 9 juillet.

Le Morning-Post exprime la conviction que les puissances neutres feront de leur mieux pour résoudre la difficulté espagnole. Il dit qu'il y a de bonnes raisons de croire que leurs conseils produiront à la fin leur effet.

Le Daily-News croit que l'émotion actuelle de la France se calmera et fera place à des vues plus modérées.

Le Daily-Telegraph publie une dépêche de Paris annonçant que la Prusse arme ses ports dans la Baltique.

Ems, 8 juillet.

Le comte de Waldersac, plénipotentiaire militaire de Prusse, est arrivé ce soir venant de Paris.

Nous savons « positivement » aujourd'hui, dit le Centre-Gauche, que Prim est allé jusqu'à se faire donner un blanc-seing des Cortès, pour avoir le droit de faire seul et secrètement toutes les démarches nécessaires pour donner un roi à l'Espagne; de sorte que pour éviter la guerre, il faut, ou que la Prusse se déjoue ou que les Cortès se déjugent.

EDMOND DUVAL.

Jugement de l'Internationale.

M. Brunet, président de la 6^e Chambre a prononcé hier le jugement dans l'affaire l'Internationale. On sait que cette société secrète, tout en reconnaissant que l'association internationale des travailleurs n'avait pas d'abord les caractères constitutifs d'une société secrète, déclare que par leurs agissements, et leurs correspondances sept des prévenus nommés Varlin, Malon, Murat, Johannard, Pindy, Combault, Héligon, ont fait de cette association qui ne devait, dans son origine, ne s'occuper que de questions économiques, une véritable société secrète dont le but était l'avènement de la République démocratique et sociale. — Le délit étant considéré comme communi à l'égard de ces sept prévenus, le tribunal les a condamnés à un an de prison et 100 fr. d'amende. — Les autres prévenus, à l'égard desquels il y a des présomptions qu'ils ont fait partie d'une société secrète, mais contre lesquels il n'y a pas de preuves légales, le tribunal les a condamnés à 2 mois d'emprisonnement et 50 fr. d'amende pour avoir été membres d'une association de plus de 20 personnes. Ils sont tous solidaires des dépens. — Quatre ont été renvoyés des poursuites. Dans leur nombre se trouvent Landery et Assy, ce dernier a figuré dans les grèves du Crézot.

Et la malheureuse enfant se mit de nouveau à fondre en larmes.

— Ce mariage ne se fera jamais tant que j'existerai ! s'écria madame Meursanges au comble de la colère ; je préférerais te voir morte, je préférerais te tordre le cou de mes propres mains...

— Allons, calmez-vous, ma chère dame, dit Linguard en massant lentement une prise de tabac, votre fille n'a pas encore vingt et un ans ; d'ici à samajorité, rien ne peut la soustraire à votre autorité maternelle... Je sais bien, ajouta-t-il en pesant ces mots et en jetant sur Elisabeth des regards obliques, que mademoiselle Meursanges, trompant notre surveillance à tous deux, a fait remettre par un petit garçon, neveu de Christophe, une lettre à l'adresse d'un certain Maurice Longpré. Je sais bien aussi que ce M. Maurice, aussitôt après la réception de cette lettre, est venu s'établir là-bas chez Bécasson, et que, depuis plusieurs jours, on l'a vu rôder autour de la Bastide ; mais...

— Il est ici ! s'écria la jeune fille avec transport ; oh ! mon Dieu, merci... il ne m'a pas oubliée !

Linguard se mordit les lèvres en s'apercevant de l'imprudence qu'il venait de commettre.

Ne remerciez pas Dieu de cela ! dit-il avec un sourire méchant ; votre amoureux pourra trouver plus de difficultés qu'il ne pense à duper une mère et un tuteur. On attrape des coups de bâton et des balles dans la tête au jeu qu'il

On écrit de Mulhouse :

« Les trois quarts des ouvriers de la maison André Koechlin, ceux de M. Vaucher, Ch. Mieg, Paul Dreyfus, etc., ont refusé de travailler, à moins d'une augmentation de salaire et d'une diminution d'une heure de travail. Il y a au moins six mille ouvriers qui se promènent en ville en chantant. »

« Tous les ouvriers de Mulhouse se sont donné rendez-vous pour dimanche prochain, au champ de la Doler, où ils auront un meeting. Espérons qu'ils resteront calmes, ou, mieux encore, qu'ils s'entendront d'ici là avec leurs chefs, et retourneront au travail. Jusqu'ici l'administration n'a pris aucune mesure, le bruit court que des troupes ont été mandées. Il n'y a aucune garnison à Mulhouse.

« Hier, à midi, le feu a pris à une filature où le travail était arrêté depuis environ trois semaines. Le bâtiment, qui renfermait autrefois vingt-deux mille broches, est complètement détruit.

Conseil Municipal de Roubaix.

Séance du samedi 9 juillet 1870.

Absents : MM. François Duthoit, Emile Frasez et J.-Bte Duburoq (en voyage).

Présidence de M. DESCAT, maire.

M. Pierre Parent est élu secrétaire pour la séance.

Le Conseil : suivant les conclusions du rapport présenté par M. Alexandre Delaoutre, au nom de la Commission des écoles, adopte les plans, devis et projets d'achats de terrains pour les écoles à construire dans les différents quartiers de la ville ;

Vote les conclusions du rapport de la Commission des finances, relatif au théâtre ;

Approuve un crédit de 8,600 francs pour travaux à l'hôpital ;

Vote un autre crédit de 13,500 fr., imputable au budget de 1871 pour travaux à faire à l'abattoir ;

Admet la réception définitive des travaux d'aqueduc rue Saint-Vincent-de-Paul ;

Désigne MM. Voreux et Achille Wibaux pour être présentés à M. le préfet comme devant faire partie des membres de l'administration du Mont-de-Piété ;

Donne un avis favorable sur la location de plusieurs terrains expropriés ;

Proteste énergiquement contre la pente proposée pour arriver au pont en construction sur le canal, route n° 14, de Roubaix à Tourcoing ;

Adopte les conclusions du rapport de M. Moreau, directeur des travaux communaux, relatif à des expropriations pour l'ouverture du boulevard du Prince ;

Vote un projet de modification et d'alignement dans le boulevard de ceinture (partie comprise entre la rue de la Vigne et le pont des Couteaux) ;

Entend une communication de M. le Maire, concernant une demande d'alignement dans le boulevard de ceinture ;

Vote un crédit de 2,000 fr. pour le renouvellement d'une partie des uniformes de la Grande-Harmonie.

Chronique locale & départementale

M. l'abbé Renard, vicaire à Roubaix (Saint-Martin) est nommé curé de Radinghem.

M. Caudron, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Roubaix (Saint-Martin)

Voici d'autres mutations ecclésiastiques :

MM.

Gralle, vicaire à Bondues, nommé curé d'Etrun.

Vandermerch, vicaire à Watrelos, nommé curé de Bévilleiers.

Broyart, vicaire à Leers, transféré à Catillon.

Feucherolles, vicaire à Wasquehal, transféré à Leers.

Delgorge, vicaire à Annappes, transféré à Lille (Saint-Vincent-de-Paul).

Cornoil, vicaire à Solesmes, transféré à Annappes.

Buisset, vicaire à Somain, transféré à Watrelos.

M. Paul, lieutenant de gendarmerie, est nommé à Roubaix, en remplacement de M. Gustave Moriot, transféré à Ribérac (Dordognes).

Service des Postes.

La levée du bureau pour Paris, Lille, Tourcoing et la Belgique qui avait lieu à midi 05 sera faite à partir du 1^{er} Juillet à 11 h. 55. La clôture des affranchissements à 11 h. 40.

VILLE de ROUBAIX

Cours public d'histoire naturelle

Lundi, 11 Juillet, à 8 h. 1/4 du soir

Organe de l'ouïe.

Cours public d'histoire naturelle

Mercredi, 13 Juillet, à 8 h. 1/4 du soir.

Organe de la vue.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.31 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31

— 5.11 — 6.43 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.43 — 6.18 — 8.13 — 10.33 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.)

Armentières, Bailleur, Hazebrouck. — Matin, 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement)

9.31 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.36.

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1^{er} et 2^e cl.) — 7.38 — 9.36.